

**DOSSIER UNIQUE DÉPANNEURS SOLLICITANT UN AGRÉMENT  
DÉPANNAGE – REMORQUAGE  
VÉHICULES LÉGERS (P.T.A.C. < à 3,5 t.) ET/OU POIDS LOURDS**

**AUTOROUTES NON-CONCÉDÉES + VOIES EXPRESS  
et/ou  
CIRCONSCRIPTIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE  
LILLE – ROUBAIX – TOURCOING**

Agrément demandé pour : cocher la (les) case(s) correspondante(s) au(x) secteur(s) et catégorie VL et/ou PL 

**Autoroutes non-concédées + voies express**

Intitulé secteurs (avec voies rattachées le cas échéant)	VL	PL
<b>AUTOROUTE A1 :</b> Secteur 1 : Lille Périphérique Est/Tronc Commun A1 – Echangeur de Seclin		
<b>AUTOROUTE A1 :</b> Secteur 2 : Echangeur de Seclin – Limite département		
<b>AUTOROUTE A2 :</b> Echangeur Hordain - Frontière belge		
<b>AUTOROUTE A16 :</b> Limite département (L'Aa) - Frontière belge		
<b>AUTOROUTE A21 :</b> Secteur 1 : Limite département (Auby) – échangeur de Pecquencourt		
<b>AUTOROUTE A21 :</b> Secteur 2 : échangeur de Pecquencourt – jonction A2		
<b>AUTOROUTE A22 :</b> "4 cantons" Tronc Commun A22 - Frontière belge + <b>RN 356 (voie rapide urbaine – VRU)</b> de Lille Grand Palais à Wasquehal + <b>RN 227</b> de "4 cantons" jusqu'à la jonction avec l'A22 / RD6d + <b>RM 652 (rocade nord-ouest – RNO)</b> reliant l'A25 à l'A22/RM 656 ⇒ tronçon Lambersart jusque l'A22 (rattachement secteur A22) + <b>RM 656</b> reliant l'intersection A22 à l'échangeur 7b (RNO)		
<b>AUTOROUTE A23 :</b> Secteur 1 : "4 cantons"- Orchies		
<b>AUTOROUTE A23 :</b> Secteur 2 : Orchies – Valenciennes		
<b>AUTOROUTE A25 :</b> Secteur 1 : Lille Porte Sud - Echangeur Armentières + <b>RM 652 (rocade nord-ouest – RNO)</b> reliant l'A25 à l'A22/RM 656 ⇒ tronçon reliant A25 à Lambersart (rattachement secteur 1 de l'A25)		
<b>AUTOROUTE A25 :</b> Secteur 2 : échangeur Armentières – échangeur Méteren		
<b>AUTOROUTE A25 :</b> Secteur 3 : échangeur Méteren – échangeur Steenvoorde		
<b>AUTOROUTE A25 :</b> Secteur 4 : échangeur Steenvoorde – échangeur de Socx + <b>RN 225</b> reliant l'A25 (Socx) à l'A16 (Dunkerque) ⇒ rattachement secteur A25, secteur 4 + <b>RD 625</b> reliant l'intersection A16/RN 225 jusqu'au « carrefour des 18 feux (ou des parapluies) » à Dunkerque ⇒ rattachement secteur A25, secteur 4		
<b>AUTOROUTE A27 :</b> "4 cantons" – Frontière belge		

## Circonscription de sécurité publique Lille – Roubaix – Tourcoing \*

Intitulé secteurs	VL	PL
<u>Circonscription de Lille</u> 1:Lille et Hellemmes		
<u>Circonscription de Lille</u> 2 :Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Baroeul, Lezennes et Forest-sur-Marque		
<u>Circonscription de Lille</u> 3:Marcq-en-Baroeul, Marquette et Wambrechies		
<u>Circonscription de Lille</u> 4:La Madeleine, Lambersart et Saint-André		
<u>Circonscription de Lille</u> 5 :Lomme, Loos, Haubourdin, Pérenchies, Emmerin, Sequedin, Capinghem, Prêmesques, Ennetières-en-Weppes, Englos et Lompret		
<u>Circonscription de Lille</u> 6:Wattignies, Fâches-Thumesnil, Lesquin, Ronchin, Templemars, Seclin, Noyelles-les-Seclin, Houplin-Ancoisne, Vendeville		
<u>Circonscription de Roubaix :</u> 1:Roubaix intra-muros, Hem, Lannoy, Lys-lez-Lannoy et Toufflers		
<u>Circonscription de Roubaix :</u> 2:Wattrelos et Leers		
<u>Circonscription de Roubaix :</u> 3:Croix et Wasquehal		
<u>Circonscription de Tourcoing</u> A :Bondues, Linselles, Mouvaux, Tourcoing et Roncq		
<u>Circonscription de Tourcoing</u> B:Bousbecque, Comines, Halluin, Neuville-en-Ferrain et Wervicq-Sud		

\* Conformément à l'article 3-3 du cahier des charges, l'agrément ne peut pas être délivré pour plus de 3 secteurs

### **Dossier à retourner complété et accompagné des pièces justificatives PAR VOIE POSTALE à :**

PRÉFECTURE DU NORD  
Direction de la réglementation et de la citoyenneté  
Bureau de la réglementation générale et de la circulation routière  
Section réglementation générale

---  
12 rue Jean sans Peur  
CS 20003  
59039 LILLE Cedex

Pour toute information complémentaire :  
Madame Sevinez AYDOGDU ou Monsieur Frédéric DAMIEN  
Tel : 03.20.30.58.74 Tel : 03.20.30.54.44

Mel : pref-reglementation-generale-et-eco@nord.gouv.fr

**Date limite d'envoi du dossier : 30 avril 2023**

## **1. Dénomination de l'entreprise :**

NOM ou raison sociale :

Dénomination commerciale (le cas échéant) :

Forme juridique (nom personnel, S.A., S.A.R.L.,...) :

Adresse du siège social :

N° de téléphone (n° de téléphone fixe unique, cf. article 2 du cahier des charges) :

Nom et prénoms du responsable :

Numéro du registre du commerce et des sociétés :

Numéro du répertoire des métiers :

Nombre total de salariés et répartition par catégorie :

## **2. Conditions techniques (art. 3 du cahier des charges) :**

Les renseignements ou documents présentés pourront au besoin être étayés par tout document graphique ou photographique.

Adresse de stockage des véhicules dépannés et d'entreposage du matériel utilisé pour les interventions (si différente du siège social) :

Matériels disponibles :

Tableau à reproduire et à joindre au dossier :

Véhicule	Immatriculation (copie certificat immatriculation à fournir)	Assurance (copie à fournir)	Contrôle technique (copie à fournir)	Autorisation de mise en circulation du véhicule (« carte blanche » à fournir)

Effectifs et qualification du personnel affecté au dépannage-remorquage :

(art. 3-3 du cahier des charges : le personnel d'intervention doit être composé d'un voire deux intervenants dépanneurs-mécaniciens par catégorie (PL-VL) devant posséder le permis de conduire en cours de validité ainsi que la compétence en mécanique automobile (diplôme, expérience d'au moins 3 ans))

Présenter sous forme de tableau (ci-joint, à reproduire et joindre au dossier) la liste du personnel affecté au dépannage comprenant leur n° de permis de conduire et les catégories détenues ainsi que le diplôme ou expérience requise

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	N° de permis (copie du permis à fournir)	Date de validité	Qualification, expérience et/ou diplôme (copie du diplôme ou CV à fournir)



# NOMBRE D'INTERVENTIONS

## DÉPANNAGE – REMORQUAGE 2022

### VL / PL

1. Dénomination de l'entreprise :

2. Détailler le nombre d'interventions **spécifiquement par secteur** pour l'année 2022 :

– pour les autoroutes non-concédées

– pour la circonscription de sécurité publique de Lille – Roubaix – Tourcoing

<b>Autoroute(s) non-concédées + voies express</b>	Secteur(s)	Nombre d'interventions		Observations
		<b>VL</b>	<b>PL</b>	

<b>Circonscription Lille – Roubaix - Tourcoing</b>	Secteur(s)	Nombre d'interventions		Observations
		<b>VL</b>	<b>PL</b>	